



Prilly, le 31 octobre 2020

## **Assemblée générale ordinaire des Vert.e.s de l'Ouest lausannois A Prilly et par vidéoconférence, le 31 octobre 2020**

### **1. Allocution de bienvenue et liste de présence**

Charles souhaite la bienvenue aux participant.e.s et rappelle les règles imposées par la vidéoconférence et, plus généralement, par la situation sanitaire. Il passe la parole à Maurizio qui souhaite la bienvenue virtuelle à Prilly aux participant.e.s.

Sont présent.e.s :

▪ *En présentiel :*

Charles Koller, Tinetta Maystre, David Boulaz, Catherine Calanzis Robert, Rebecca Joly, Olivier Amblet, Yolan Menoud, Philippe Casse, Maurizio Mattia, Danièle Petoud

▪ *En vidéoconférence :*

Lysiane Adamini, Blaise Drayer, Philippe Jeanloz, Jonas Kocher, Marie-Claude Kohler, Nathalie Jaccard, Nicolas Morel, Laurence Plattner, Isabelle Schaaf Jeanloz, Laurence Rohr, Axel Ungurian, Etienne Vermeulen, Jessica Waeny Desponds, Melinda Zufferey

### **2. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale du 7 septembre 2019 à Ecublens**

La parole n'est pas demandée. Il est adopté à l'unanimité avec remerciements à son auteur.

### **3. Admissions / Démissions**

Le président annonce qu'il y a eu 22 nouveaux membres en 2020 et 29 nouveaux membres en 2019, ce qui est très réjouissant. Il n'y a eu que quelques démissions.

### **4. Rapport du comité**

#### **Dernière AG le 7 septembre 2019**

- 7 séance de comité pour coordonner les vert-e-s au niveau du district
- Campagne fédérales 2019 «une candidate pour l'Ouest, Nathalie Jaccard»
- Journée de rencontre entre membres, le 7 mars 2020
- Festival du film vert 7 octobre 2020 à Renens
- Soutien à la création de du groupe de Chavannes-près-Renens
- Coordination pour la conception de 4 flyers (communales 2021)
- Préparation des Communales 2021

### **5. Rapport des groupes communaux (Bussigny, Écublens, Prilly et Renens)**

#### **a. Bussigny**

*Ça construit de partout*

Comme vous le savez sûrement, après plus de deux législatures de projet de construction bloquer, les bâtiments poussent comme des champignons à Bussigny.

Ce qui a eu pour conséquence le premier refus d'un préavis de notre municipal Jean-Daniel Luthi. Ce préavis concernait une parcelle sur laquelle se trouve une jolie ferme avec un pâturage, potager et poules, que venait de changer d'acquéreur. Le préavis voulait augmenter significativement le taux de densification de construction sur le terrain en réactualisant le plan



Prilly, le 31 octobre 2020

d'affectation. Mais trop c'était trop, le conseil l'a refusé à une large majorité. Après plus d'un an, rien n'y a été construit.

Le PSIG aurait voulu que la commune se porte acquéreur, mais le droit de préemption n'était pas encore entré en vigueur à la vente du terrain et n'est pas rétroactif.

Nous avons accepté la construction à Bussigny-ouest d'un EMS et d'un collège, lequel aura passablement de retard dans sa construction. Les sols à Bussigny sont assez imbibés d'eau et les ingénieurs n'ont pas encore trouvé de solution pour construire la salle de gym qui doit être enterrée.

En parlant d'eau....

*Je vais vous parler de la Saga de la vente de notre réseau d'eau !*

Un préavis pour un crédit cadre pour la vente du réseau d'eau, nous a été proposé à la fin de l'année passée. Les conseillers n'y étaient pas du tout chauds, surtout qu'on venait de vendre notre réseau électrique. Bussigny est copropriétaire des Sources de la Malomba et les conseillers avaient l'impression qu'on est en train de brader toutes les propriétés de la Commune. La commission technique a demandé que le futur préavis contienne une comparaison avec la reconstruction du service des eaux. En attendant, c'est la ville de Lausanne qui s'en est chargée.

Début de cette année, la Suisse adopte un nouveau taux toléré de Chlorothanil dans l'eau, les sources de la Molomba ont 2,5 fois le taux acceptable et sont considérées comme contaminées, fermeture des captages de la source en mai.

En septembre, le préavis de la vente du réseau d'eau à la ville de Lausanne nous a été proposé ... en restant propriétaire des sources. Mais les conseillers n'étaient pas chauds et le préavis à peine annoncé à l'ordre du jour a été retiré.

*Une autre saga, dans un tout autre genre concerne notre Bibliothèque communale*

Les 40 ans en juin 2019 de notre bibliothèque communale à coïncider avec le départ de son armée de bénévoles qui assurait les horaires d'ouverture. Donc pour ses 40 ans, après avoir encensé le rôle des livres pour les enfants, on nous a annoncé une réduction des horaires : plus d'ouverture le samedi et fermeture à 18h le reste de la semaine de 4 jours (la bibliothèque ouvre à 15h) et qu'il n'y aurait plus d'animations.

Avec la fermeture du samedi, plus possible lorsqu'on travaille à 100%, d'emprunter des livres ou de venir à la bibliothèque avec ses enfants. Inacceptable pour une ville qui en plus venait d'ouvrir un nouveau quartier d'habitation (en Jonchets).

J'ai déposé un postulat en juin 2019 pour qu'on dote la bibliothèque du personnel adéquat pour garder l'ouverture du samedi et d'allonger les horaires d'ouverture en semaine. En rappelant le rôle culturel et surtout social d'une bibliothèque communale. Parallèlement une pétition citoyenne en ligne a été déposée en septembre 2019 avec 500 signatures.

Lorsque nous avons reçu le budget 2020, pourtant il n'y avait rien de prévu en plus pour la bibliothèque. Ce qui signifiait qu'avant 2021 il n'y aurait rien de changer... inacceptable !

J'ai ainsi proposé un amendement sur le poste bibliothèque correspondant à l'engagement d'un 40%. J'avais fait une enquête auprès des autres communes avec une population similaire comme Ecublens, Prilly, Gland et à l'aide d'une présentation PowerPoint j'ai pu montrer à quel point nous étions en retard sur le développement des prestations de notre bibliothèque communale, les chiffres étaient parlants...

L'amendement a été refusé... mais cela a dû faire réfléchir la municipalité, car en février 2020, on nous a annoncé qu'ils engageaient une bibliothécaire à 40%.



Prilly, le 31 octobre 2020

### *Saga Circulation/Mobilité*

Nous avons changé notre politique de stationnement début 2019 pour y introduire les macarons et les cartes à gratter. Il a fallu un certain nombre de réajustement car la municipalité y a été un peu trop fort. Nous sommes passé de zone 10h à zone bleu y compris la nuit, le dimanche et les jours fériés...

Pas un conseil sans qu'il y ait des discussions sur la politique de stationnement. Ce changement était la réponse à un postulat de la droite qui avait demandé une solution au problème de mobilisation des places de parc par des véhicules d'entreprise la nuit et leur véhicule privé la journée... La réponse de la municipalité à ce problème a eu beaucoup de mal à passer autant à droite qu'auprès de la population.

En décembre 2019, la municipalité nous a parlé du projet de zone 20 au centre du village pour diminuer la circulation de transit qui reste un gros souci à Bussigny. La première réflexion de l'UDC a été de demander à la municipalité quelles mesures elle comptait mettre en place pour verbaliser les vélo, trottinettes, planche à roulettes qui ne respecteront pas la limitation de vitesse. On lui a répondu que la loi dit «pas de compteur, pas d'amende ».

Cette zone 20 vient d'être terminée et elle est pas mal décriée... cela promet encore de nombreuses discussions au conseil en lien avec les voitures... s'ils ont lieu...

Toujours en lien avec la mobilité, deux postulats du PSIG ont été déposé l'un pour l'étude de vélos en libre-service (reprise d'un ancien postulat de Martial de Montmollin) et l'autre pour avoir des patrouilleurs scolaires. Ce dernier a finalement abouti par l'engagement de deux patrouilleuses coach. Toujours rien pour les vélos....

Nous avons aussi eu un postulat de la droite pour que le bus local soit gratuit. Heureusement refusé. Notre bus local a une cadence de 30 min au mieux à sinon l'heure. Il est pour l'heure surtout utilisé par les pendulaires qui ont déjà des abonnements et la cadence n'encourage pas à descendre en Bus des hauts de Bussigny, s'il faut attendre 30 min pour remonter, la gratuité n'y changera rien.

### *La Saga STAP*

Bussigny a décidé d'abandonner sa STEP pour une STAP (station de pompage) et se relier à la STEP de Lausanne. La plus part des travaux ont été relativement rapide, mais on est tombé sur un os ou plutôt une énorme roche et on a bien cru qu'on allait jamais pouvoir passer la colline du Motty. Entre les problèmes techniques, les oppositions, les accidents dans les jardins des particuliers... chaque conseil, on nous annonçait une nouvelle catastrophe, en décembre 2019 on nous a demandé crédit d'ouvrage supplémentaire. Comme ils ne pouvaient pas passer à travers la colline, ils ont finalement décidé de passé au-dessus. Mais du coup nos pompes n'étaient plus assez puissantes, il a fallu les changer pour des plus grosses. La STAP de Bussigny a finalement été mise en service en juillet de cette année.

### *Dans les sujets divers*

J'ai encore déposé un postulat pour encourager les finances durables la Commune. La réponse de la municipalité était acceptable. J'ai trouvé cependant troublant qu'elle ait repris une citation de l'UBS sur l'action environnementale pour illustrer sa position.

J'ai également déposé un postulat sur une plus grande transparence politique sur le site de la commune. En effet, sur le site de la commune, il n'y a aucune explication sur l'affiliation politique des municipaux. La liste des commissions, du bureau, ne fait aucun lien avec l'origine politique des conseillers, il faut faire une recherche nominative sur une liste PDF avec pour seul mention EC, PSIG, UDC. Il n'est nulle part mentionné d'explication sur les acronymes utilisés, ni le positionnement des partis ou un lien vers leur site internet. Pour les nouveaux habitants, c'est incompréhensible.



Prilly, le 31 octobre 2020

Je l'ai retiré car la Municipalité était en train de faire une refonte de son site et proposait d'y intégrer ma demande, mais ça n'est toujours pas le cas donc j'en remettrai une couche au prochain conseil communal avec une motion.

### **b. Renens**

Pour cette année 2019-2020, des grands projets ont été entrepris par notre groupe au Conseil Communal. En effet, les Verts de Renens ont déposé un postulat demandant à la Municipalité de mettre sur pied un Plan Climat. Ce postulat a été transmis à large majorité à la Municipalité.

Nous avons également déposé diverses interpellations concernant la gestion du plastique, de la mobilité et de la pollution/entretien des cours d'eau de la Commune. Nous continuons à nous battre pour les projets et valeurs qui sont chers à nos yeux.

De plus un de nos conseiller, s'est démené pour mettre en place un projet de ruches avec les écoles secondaires de Renens. La pose des ruchers sur le territoire de l'école aurait dû avoir lieu au printemps 2020, mais en raison de problème sanitaire, cela a été reporté au printemps 2021.

Pour cette dernière année de législature 20-21, les Verts de Renens ont la présidence du Conseil Communal de Renens.

Concernant la Municipalité, Notre Municipal, Madame Tinetta Maystre, est au taquet avec pleins de projets, tel que le Tram T1, la gare de Renens avec sa passerelle rayon vert et le réaménagement de diverses parcelles sur le territoire de la Commune comme celle de la Savonnerie par exemple.

### **c. Écublens**

La période a été passablement chamboulée par la crise sanitaire du coronavirus : plusieurs séances du conseil communal ont été annulées (toutes celles de janvier à mai 2020 à compris), et les réunions ont dû être tenues dans des conditions peu favorables.

#### *Conseil communal*

Les Verts sont intervenus à de nombreuses reprises dans les discussions en séance du conseil. On peut notamment évoquer (liste non exhaustive et quelque peu subjective) :

- La demande d'une présentation de l'état actuel du Plan lumière de la commune (demande acceptée et suivie d'une discussion le 27 février 2020).
- L'élaboration, avec le PSIG, d'une interpellation ("Plan lumière et pollution lumineuse") demandant une réponse aux question suivantes: Quelles sont les mesures prises sur la commune pour réaliser les différents rythmes d'éclairage ? Quel est l'étapage de cette mise en œuvre ? Y a-t-il une mesure prévue pour faire éteindre les enseignes publicitaires lumineuses inconfortantes et autres sources lumineuses non indispensables, aux heures creuses définies par le plan lumière ? Une réponse avait été promise pour octobre 2020, nous sommes donc juste dans les temps et sommes dans l'attente de la réponse !
- L'élaboration d'un vœu sur l'économie de proximité ("Économie de proximité, aussi durable que possible et aussi soutenue que nécessaire !"), incluant diverses propositions afin de promouvoir l'économie de proximité à travers une valorisation de nos indépendants.

A noter que plusieurs préavis présentés par notre municipale Verte incluent des éléments favorables à l'environnement. Pour une raison de place, il n'en sera pas fait mention dans le présent rapport. Seul un préavis, celui concernant le réaménagement de la Place du Motty, a fait l'objet d'une discussion suivie d'un vote assez serré (préavis finalement accepté). Tous les autres préavis ont été largement acceptés, sauf un qui a été retiré avant le vote du conseil (projet de parking à proximité de Renges).



Prilly, le 31 octobre 2020

### *Nouveaux membres*

Suite à la démission de Luigi Carluccio, nous avons été rejoints par Françoise Favre (assermentée le 11 juin 2020), à qui nous avons eu le plaisir de souhaiter la bienvenue.

Par ailleurs, trois nouvelles personnes se sont déclarées intéressées à figurer sur la liste Verte des élections communales du printemps 2021 : Yasmina Sandoz, Jade Haenni, Anton Yaga (membre des Jeunes Verts). Nous recherchons évidemment encore d'autres personnes !

### *Municipalité*

Danièle ajoute que son dicastère sera en mesure de respecter le programme de développement durable qu'elle avait mis en place en début de législature.

## **d. Prilly**

### *Municipalité*

Au sein de la Municipalité de Prilly, cette dernière année de législature a vu (un peu) bouger les lignes vertes. Les manifestations, la vague verte, mais aussi le Covid ont fait réaliser qu'on ne pouvait plus faire comme on a toujours fait. Ainsi des projets comme MULE (maraîchage urbain), qui, il y a peu, auraient essuyé un refus poli, ont suscité un enthousiasme certes modéré, mais qui a débouché sur un accord concret.

La Municipalité a également accepté de mettre en place des projets photovoltaïques sans chercher un rendement financier, reconnaissant par-là que la production d'énergie renouvelable prime sur l'aspect économique. La mobilité douce a également fait un pas en avant et n'est plus considérée comme un empêchement de circuler en voiture et en rond. Ainsi, le projet de voie verte entre Malley et SICPA avance, de même que le concours d'idée pour le centre de Prilly.

Enfin, les élections approchant, la volonté de connaître les désirs de la population prillérane s'est fait jour. Il y a fort à parier que les résultats iront davantage vers une politique telle que les Vert.e.s la conçoivent. J'en déduis qu'il faudrait des élections chaque année... En conclusion, je vous informe que la Ville de Prilly vient d'obtenir le label Gold de la cité de l'Énergie.

### *Conseil Communal*

Les Vert.e.s ont été très actifs au Conseil Communal de Prilly. Parmi les belles réussites de l'année écoulée, on peut lister :

- L'approbation du nouveau Plan Générale d'Affectation (PGA) favorable à un développement plus durable de Prilly. Il est à noter que la municipalité a soumis un document très clair. Nous avons donc pu le défendre efficacement.
- Le budget pour la création du BHNS a été approuvé à une large majorité.
- La création d'un Fonds pour le développement durable, le renforcement du Fonds pour l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables et la perception d'un émolument pour l'éclairage public en vue de pérenniser la politique « Énergie-Climat » de la Commune a également passé la rampe, malgré quelques plumes perdues en chemin.

Il nous est encore impossible de pouvoir compter sur une majorité pour des actions très innovantes émanant du Conseil Communal, dans la mesure où nous n'arrivons pas à convaincre les « boomers » du PS à se rallier à nous. Nous espérons toutefois que la situation s'améliorera prochainement. Ces difficultés ne nous ont toutefois pas empêché d'être le parti le plus présent avec plusieurs interpellations et postulats :

Tout d'abord, nous souhaiterions remercier David Boulaz pour son énorme investissement dans le conseil communal de Prilly, notamment à la COFIN et par ses nombreux postulats et interpellations. Avec cette année :

- « Ô douce nuit : une réduction de la vitesse pour un meilleur sommeil » et



Prilly, le 31 octobre 2020

- « LEB : l'exploitation déraile... ».

Nous lui souhaitons tous nos vœux de réussite dans sa nouvelle commune.

Voici une liste des autres interventions importantes de l'années :

- « Solidarité, circuits courts et économie de proximité : aussi durable que possible et aussi soutenue que nécessaire », par Magali Russbach, propose de relancer l'économie en privilégiant le développement durable.
- « Malley : quelles mesures urgentes ? », par Johanna Monney, demande des comptes à la municipalité pour sa gestion du complexe de Malley.
- « Institutions culturelles et structures sportives : quels avantages pour les Prilliéran-e-s ? », par Johanna Monney également, s'inquiète de savoir si d'éventuels privilèges sont octroyés aux communes et si ils pourraient être mis d'avantage au service des citoyens.
- Et enfin, « Usage de glyphosate pour traiter la vigne communale », par Blaise Drayer, s'interroge sur les pratiques des vigneron mandatés par la commune.

Pour les divers, le groupe des Vert.e.s c'est également trouvé un nouveau responsable de groupe à Prilly en la personne d'Olivier Amblet. En Août, nous avons organisé la journée des Vert.e.s de Prilly où nous avons pris le temps de parler de nos valeurs, de ce que nous espérons pour le futur de Prilly. C'était un très beau moment de partage et nous tenons à remercier Théo Milliez et Jessica Waeny-Desponds pour l'organisation du workshop. Cette journée à également été l'occasion de décider de présenter deux candidats aux prochaines municipales : Maurizio Mattia et Rebecca Joly. Rebecca qui est cette année présidente du Conseil Communal. C'est parti sur les chapeaux-de-roues avec la démission de la présidente de la COFIN, alors bonne chance et bravo !

## 6. Rapport de nos deux députées au Grand conseil

### a. Rebecca Joly

Cette année parlementaire a définitivement été particulière. La rentrée 2019 était dans un climat électrique, élections fédérales obligent. Tous les partis sont tendus, et cela se ressent dans notre hémicycle qui pourtant n'est pas directement touché par ces élections. Notre belle victoire nous a pourtant donné un nouveau souffle, en milieu de législature. Notre groupe s'est senti soutenu par la population, ce qui nous a donné de l'élan pour de nouveaux projets. Nous avons également essayé d'améliorer notre travail et notre ambiance de groupe et avons organisé une "journée au vert" afin de travailler sur nos valeurs et sur notre fonctionnement.

Malheureusement, les événements suivants ont cassé cette dynamique, comme vous vous en doutez toutes et tous. L'épidémie de Convi-19 et l'arrêt brutal de toutes les activités parlementaires a été d'abord un choc à encaisser, puis un défi à relever. En tant que vice-cheffe de groupe, nous avons avec Vassilis Venizelos (chef de groupe), nous avons très vite organisé des séances de groupe à distance, ce qui nous a très vite aussi remis dans le travail. Parallèlement, des réflexions ont eu lieu avec le bureau sur notre réaction politique à ce ralentissement forcé de la vie et de la société. De ces réflexions, a découlé notamment le dépôt d'un postulat qui me tient beaucoup à cœur demandant au canton d'étudier la mise en place d'un revenu de transition écologique, soit une mesure de protection sociale visant le tournant écologique de notre économie.

L'année a donc été riche et nous a beaucoup demandé de souplesse et d'inventivité au niveau du groupe. Cela a resserré des liens entre nous et m'a donnée encore plus le sentiment d'être à ma place au sein des verts et au sein du Grand Conseil.

### b. Nathalie Jaccard





Prilly, le 31 octobre 2020

Notre dernier rapport ne date que d'une petite année et pourtant il s'est passé tant de choses. Sans s'étendre sur nos états d'âme, nous avons passé de l'euphorie avec les résultats des dernières élections fédérales et de la vague verte aux premiers doutes et scepticisme du mois de février et à l'effroi lorsque tout s'est arrêté brutalement en mars.

Dès le mois de mai, le Parlement a pu reprendre ses travaux d'abord à distance en visio-conférence pour les commissions permanentes et les commissions ad hoc puis les séances du Grand Conseil ont été délocalisées à la salle de la Marive à Yverdon. Les premières séances plénières ont vu un nombre incroyable d'objets déposés par les divers groupes du Grand Conseil ayant majoritairement comme thème : le COVID et ses effets tant économiques, que sur les secteurs du tourisme, de la restauration, des domaines de la santé, de la formation. Des conséquences pour la culture, ainsi que les préoccupations sanitaires et écologiques.

Chargeant encore plus notre Parlement, le Conseil d'État et ses services. Nous avons ainsi été amenés à siéger dans un nombre croissant de commissions ad hoc qui traitaient de ces nouveaux objets mais également de ceux qui ont été mis entre parenthèse ces derniers mois, accroissant encore plus les retards de traitement.

En tant que sous commissaire de la commission de gestion pour le département de la formation, de la jeunesse et de la culture, j'ai pu prendre conscience de l'immense travail des divers services de l'État pendant cette période chahutée afin de maintenir un enseignement mais surtout de pouvoir garder le lien avec les enfants. J'ai également pu constater les disparités et inégalités que cela a pu déclencher. Combien cette période a provoqué du chaos et de l'incertitude pour les étudiants ainsi que dans le monde de la culture et dans les services de la protection de l'enfance.

La note positive a été de constater la volonté de maintenir malgré tout le cap et de voir combien de très nombreuses personnes se sont investies pour maintenir et préserver les acquis en poursuivant l'enseignement y compris l'enseignement spécialisé, toujours avec le souci de ne laisser personne sur le carreau et d'agir au mieux.

Cette crise sanitaire a provoqué d'énormes disparités et accentué les inégalités et les premières victimes sont les personnes en situation de précarité, ainsi j'ai déposé une motion demandant au Conseil d'État une politique cantonale coordonnée pour mettre en place une stratégie cantonale de prévention et de lutte contre la pauvreté.

Je me suis également inquiétée, par la voie d'une interpellation, des conséquences sur la santé de la consommation de chicha, notamment sur celle des jeunes.

Enfin, mon postulat demandant la suppression des plastiques uniques dans les services de l'État est toujours en attente d'une réponse du Conseil d'État. La crise sanitaire et les différentes prescriptions d'hygiène n'aide malheureusement pas à limiter ces usages.

Cette période de renoncement, de réorganisation et de ralentissement a été paradoxalement profitable, elle nous a permis de nous recentrer, de réfléchir à nos valeurs et au futur. Comme souligné par Rebecca, les liens dans le groupe des Verts sont très forts. Ce qui nous distingue des autres partis est cette capacité à écouter et à respecter les sensibilités des un.e.s et des autres. La liberté de pouvoir s'exprimer et de pouvoir être quelques fois à contre-courant, font que, moi aussi je me sens complètement à ma place comme élue et députée verte.

## 7. Rapport de la trésorière

La trésorière commente les comptes 2019, lesquels présentent un bénéfice de CHF 7'366.85. Au 31 décembre 2019, la fortune des Vert.e.s de l'Ouest lausannois s'élève à CHF 39'727.34. Les comptes sont approuvés à l'unanimité et les membres du comité sont déchargés de leurs responsabilités.



Prilly, le 31 octobre 2020

## 8. Rapport des vérificateurs des comptes

### Rapport de la commission de vérification des comptes des Vert.e.s de la Section de l'Ouest lausannois pour l'exercice 2019

Mesdames, Messieurs,

En qualité de vérificateurs des comptes des Vert.e.s de la Section de l'Ouest lausannois, nous avons procédé, en date du 13 octobre 2020 et en présence de la trésorière, Danièle Patoud, à la vérification des comptes pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2019.

Nous avons vérifié tous les mouvements enregistrés pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2019.

La lecture des comptes et la consultation des pièces comptables correspondantes, nous ont permis de relever la parfaite tenue de ceux-ci, ainsi que l'exactitude de toutes les opérations inscrites.

L'exercice 2019 fait apparaître un gain de CHF 7'366.85.

Nous relevons que les encaissements du public qui a assisté au Festival du Film Vert ont pratiquement couverts les frais de cette édition 2019.

Le poste frais divers comprend notamment les frais liés à l'assemblée générale des Verts vaudois organisée au gymnase de Renens par notre section, l'achat des légumes de la broquette verte et le repas du comité.

À nouveau cette année les dons de nos membres sympathisants ont été conséquents.

Il est à relever que le passage à une rétrocession forfaitaire pour les conseillers et conseillères communal.e.s porte ses fruits.

La fortune au 31 décembre 2019 s'élève à CHF 39'727.34.

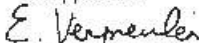
Nous tenons à remercier et à féliciter la trésorière pour le travail effectué durant l'année écoulée.

En conclusion de notre vérification, nous proposons à l'assemblée de bien vouloir :

- accepter les comptes de l'exercice 2019 tels que présentés
- de donner décharge à la trésorière et au comité
- de donner décharge à la commission de vérification de son mandat

Pour la commission de vérification des comptes

Le rapporteur :

  
Etienne Vermeulen

Le membre vérificateur (remplaçant) :

  
Pierre Dufay de Lavallaz

Écublens, le 13 octobre 2020

## 9. Budget 2021

La trésorière commente le budget, lequel prévoit une perte de CHF 32'000.-, principalement en raison du poste de CHF 45'000.- prévues en vue des élections communales (contre CHF 28'000.- en 2016, alors que le groupe de Chavannes-près-Renens n'était pas créé). Les produits projetés ont été augmentés en fonction des ambitions au sein des exécutifs et législatives des communes de l'Ouest lausannois. La trésorière rappelle que la situation financière est saine et permet d'aborder les élections communales avec sérénité et enthousiasme.

Le budget 2021 est accepté à l'unanimité





Prilly, le 31 octobre 2020

#### 10. Fixation des cotisations 2021 pour les membres

Le comité propose de garder les mêmes montants que l'année précédente, soit :

Individuel :	CHF 110
Coupe :	CHF 140
Étudiant.e/AVS/AI/Chômeur :	CHF 55
Sympathisant.e	CHF 55

#### 11. Fixation du montant de la cotisation des élu.e.s pour 2021

Le comité propose deux demi-cotisations de CHF 70, compte tenu des élections (législatures 2016-2021 et 2021-2026). Cette manière de faire est adoptée à l'unanimité

#### 12. Élection du comité

Se présentent au comité :

- *Pour Ecublens* : Charles Koller, Danièle Petoud et Nicolas Morel,
- *Pour Renens* : Tinetta Maystre, Nathalie Jaccard et Jonas Kocher
- *Pour Chavannes-près-Renens* : Yolán Menoud et David Boulaz
- *Pour Prilly* : Maurizio Mattia et Rebecca Joly
- *Pour Bussigny* : Catherine Calenzis Robert

Le comité est élu par acclamation.

#### 13. Élection du président ou de la présidente

Charles Koller est candidat à sa réélection et est réélu par acclamation.

#### 14. Élection des vérificateurs ou vérificatrices des comptes

Etienne Vermeulen, Blaise Drayer (titulaires) et Pierre Dufay (suppléant) sont candidats et élus par acclamation.

#### 15. Festival du film Vert (bilan édition 2020 et perspectives 2021)

Charles rappelle qu'il s'agit d'une manifestation qui connaît un succès grandissant. La parole est passée à Yolán qui présente en grandes lignes cette édition 2020 qui a dû être reportée en raison du Coronavirus. Malgré la situation sanitaire, le public a répondu présent. Par simplification, les boissons et la restauration ont été offertes, ce qui provoquera un déficit un peu plus important.

S'agissant de l'édition 2021, elle devrait avoir lieu vraisemblablement le 17 mars (ou le 3/4 mars), sous réserve de l'évolution de la situation sanitaire. Le format sera identique aux éditions précédentes.

#### 16. Élections communales 2021 (création du groupe de Chavannes)

Le président cède la parole à Axel Ungurian, de Chavannes-près-Renens, qui explique l'enthousiasme du nouveau groupe et remercie le comité pour son soutien.



Prilly, le 31 octobre 2020

Le président présente ensuite un tableau listant les prochaines échéances.

Dates	Quoi
mercredi, 28 octobre 2020	Distribution Flyers poste
samedi, 31 octobre 2020	AG de sections
mercredi, 11 novembre 2020	Conférence de presse - Renens
MI-Janvier	Photos groupe
MI-Janvier	dépôts des listes
jeudi, 18 février 2021	Brochure - Distribution (à confirmer)
dimanche, 7 mars 2021	Elections communales: CC + 1er tour Municipalité
dimanche, 28 mars 2021	Elections communales: 2ème tour Municipalité
dimanche, 25 avril 2021	Elections communales - 1er tour Syndic
dimanche, 16 mai 2021	Elections communales - 2ème tour Syndic

Il apporte encore quelques compléments sur les idées de la campagne et incite les membres à en parler autour d'eux.

Il montre ensuite les flyers qui ont été récemment envoyés et annonce l'intention de renforcer la présence des Vert.e.s de l'Ouest lausannois sur les réseaux sociaux.

#### 17. Activités / événements 2021

Le comité a de nombreux souhaits et invite les membres à lui faire part de leurs idées.

#### 18. Actions de recrutement

Des rendez-vous ont été prévus dans chaque commune pour rencontrer des intéressé.e.s. Le président réitère son appel aux membres à en parler autour d'eux.

#### 19. Divers

Tinetta Maystre félicite le comité pour la bonne organisation de cette assemblée générale en vidéoconférence.

Elle informe ensuite l'assemblée sur l'avancement du plan directeur intercommunal, qui sera mis à l'enquête du 16 novembre au 16 décembre 2020. Ce plan a pour objectif de proposer des lignes directrices en matière d'aménagement du territoire entre les huit communes du district, afin d'offrir une véritable identité au district. Ce plan devrait être voté par les législatifs au cours du printemps 2021 pour une entrée en vigueur espérée début 2022.

Nicolas Morel interpelle Tinetta Maystre sur le chapitre des mesures, qui manquait. Tinetta répond qu'ensuite d'un changement de loi, les mesures ne doivent plus forcément être intégrées au plan directeur. Seules quelques mesures embryonnaires sont annexées à ce plan. La mise en œuvre des mesures appartient ensuite à l'échelon communal. Elle donne l'exemple de Renens, qui prévoit la révision de son plan général d'affectation.

\* \* \*

L'Assemblée est close à 19h30.

Pour le comité des Verts de l'Ouest  
David Boulaz